

Maître de conférences à l'université de Rouen

Responsable pédagogique du Master 1 « Droit de l'entreprise »

Co-directeur du Master 2 « Droit de l'entreprise - spécialité Droit social »

Membre du Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ – EA 4703)

I. TITRES UNIVERSITAIRES ET DIPLÔMES

Février 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualification aux fonctions de Maître de conférences (section 01 du C.N.U.)
Sept. 2004 - Nov. 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doctorat en droit obtenu à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III (devenue Aix-Marseille Université), mention Très honorable avec Félicitations du jury à l'unanimité. ▪ Intitulé de la thèse : Le modèle de l'actionnariat salarié. ▪ Composition du jury de soutenance (par ordre alphabétique) : <ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Claude MOTHIE (Président honoraire de la FAS - Personnalité extérieure). - M. le Professeur Didier PORACCHIA (Directeur de thèse), - Mme le Professeur Claude ROY-LOUSTAUNAU (Co-directeur de thèse), - M. le Professeur Bernard SAINTOURENS (Président du jury et rapporteur), - Mme le Professeur Raymonde VATINET (Rapporteur). ▪ Autorisation de publication en l'état (v. <i>infra</i> Publications, n° 1) ▪ Prix de thèse du Cabinet d'avocats Voltaire – année 2012 (jury présidé par M. le Professeur Bernard TEYSSIE) ▪ Prix de thèse décernés à la faculté de droit et de science politique (FDSP) d'Aix-Marseille en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> - Premier prix de thèse (attribué à l'étudiant ayant soutenu la meilleure thèse, toutes disciplines confondues). - Prix de la Chaire Banque, mutualisme et relations interpersonnelles (attribué à l'étudiant ayant rédigé une thèse remarquable en lien avec les systèmes bancaires, financiers ou l'économie sociale et solidaire).
2003-2004	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) de Droit social, UPCAM, mention Bien. ▪ Major de promotion, Prix du Groupement d'Entreprises du Pays d'Aix (prix FDSP).
2002-2003	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise en droit privé « carrières judiciaires et sciences criminelles », UPCAM, mention Bien.
2001-2002	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Licence en droit, UPCAM, mention Assez Bien.
1999-2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme d'études universitaires générales (D.E.U.G.) de droit, UPCAM. ▪ Admissibilité aux épreuves orales du concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Cachan (Économie Droit Gestion D1) ▪ Classe préparatoire aux grandes écoles au Lycée Jean Perrin (Marseille). ▪ Première mention au concours de droit civil (FDSP). ▪ Deuxième accessit au concours d'Histoire des Institutions (FDSP)
Juin 1999	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baccalauréat Economique et social, Lycée Lacordaire (Marseille), mention Bien.

II. ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT**Statuts et contrats**

A partir du 1^{er} sept 2012 : **Maître de conférences** à l'Université de Rouen.

2010-2012 **Vacataire** de l'UPCAM.

2009-2010 **A.T.E.R.** (temps plein) à l'UPCAM.

2007-2008 **A.T.E.R.** (temps partiel) à l'Université du Sud – Toulon Var (USTV, devenue Université de Toulon),

2004-2007 **Allocataire de recherche – Moniteur du CIES** à l'UPCAM.

Cours magistraux, séminaires et travaux dirigés (TD) pour l'Université de Rouen

Matières	Diplôme et/ou année d'étude	Département	Modalités	Volume horaire annuel	Période
à la Faculté de Droit, Sciences économiques et de Gestion de Rouen					
Droit social	Capacité en droit	Droit	E.A.D.		2013- auj.
Droit de la famille	L1	Droit	Présentiel - FI	36 h CM	2012-2016
Droit du travail : relations collectives	M1 Droit de l'entreprise	Droit	Présentiel - FI	36 h CM	2012- auj.
Santé et sécurité au travail	M2 Droit social	Droit	Présentiel - FI	20 h CM 24 h CM	2013-2016 2017- auj.
Salaire et rémunérations Complémentaires	M2 Droit social	Droit	Présentiel - FI	12 h CM	2017- auj.
Initiation à la recherche	M2 Droit social	Droit	Présentiel - FI	8 h CM	2017- auj.
Fondamentaux de la représentation personnel et du droit conventionnel	D.U. Pratiques du dialogue Social et des relations collectives de travail	Droit	Présentiel - FC	36 h CM	2018-2019
à l'I.U.T de Rouen					
Droit du travail : relations collectives	L. Pro. Activités Juridiques : Métiers du Droit social	Carrières juridiques	Présentiel - FI et FC	20 h CM + 10 h TD	2012- auj.
Droit du travail : relations collectives	D.U.T 1 ^{ère} année	Carrières juridiques	Présentiel – FI	18 h CM	2017-2018
à l'I.A.E. de Rouen					
Droit du travail et relations sociales dans l'entreprise	M2 Administrat ^o des entreprises		Présentiel – FI/FC	18 h CM + 6 h TD	2015-2017
Droit du travail et relations sociales dans l'entreprise	M2 Administrat ^o des entreprises		Présentiel – FI/FC	18 h CM	2018

Séminaires dans des universités extérieures

- **Méthodologie du mémoire du M2 et d'autres exercices** (UPCAM – 6h/an – de 2006 à 2017)
- **Éthique et rémunérations** (UPCAM - 2 h/an – De 2011 à 2017)
- **Action sanitaire et sociale des collectivités locales** (C.U.F.R. de Mayotte – 20h CM en 2014-2015)

T.D. dispensés antérieurement à ma nomination en qualité de Maître de conférences

- **Droit des personnes et protection des mineurs et des majeurs** (L1, UFR Droit, UPCAM).
- **Droit de la famille** (L1, UFR Droit, UPCAM).
- **Droit des contrats** (L2, UFR Droit, UPCAM puis USTV).
- **Droit de la responsabilité** (L2, UFR Droit, USTV).
- **Droit des contrats spéciaux** (L3, UFR Droit, UPCAM puis USTV).
- **Droit du travail : relations individuelles** (L3, UFR Droit, UPCAM).
- **Droit du travail : relations collectives** (L3, UFR Droit, UPCAM).

III. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE

COMMUNICATIONS AVEC ACTES

- **Aix-en Provence, 1^{er} mars 2019, faculté de droit et de science politique** : « CSE ou conseil d'entreprise : quel choix ? », communication pour *Négociation et CSE*, colloque organisé par Franck PETIT (actes à paraître en mai 2019 dans la revue Droit social)
- **Aix-en Provence, 2 mars 2018, faculté de droit et de science politique** : « Le référendum en matière d'épargne salariale », communication pour *Le référendum dans l'entreprise*, colloque organisé par Franck PETIT (voir *infra* Publications, n° 8).
- **Aix-en Provence, 23 et 24 juin 2016, faculté de droit et de science politique** : « Associer le salarié pour le rémunérer ? », communication pour *Moralité et immoralité des revenus (23^e colloque du Centre d'éthique économique)*, colloque organisé par Jean-Yves NAUDET et Gil CHARBONNIER (voir *infra* Publications, n° 4).
- **Strasbourg, 16 octobre 2015, faculté de droit** : « La combinaison des dispositifs d'épargne salariale », communication pour *La rémunération non salariale, étude économique-juridique sur les dispositifs de partage du profit*, colloque organisé par Fleur LARONZE (voir *infra* Publications, n° 5).
- **Avignon, 27 mars 2015, université d'Avignon et des Pays de Vaucluse** : « La participation des salariés au capital et à la gestion à travers quelques aspects de droit des sociétés », communication pour *Le droit à la participation, principe oublié ou renaissant ?*, colloque organisé par Franck PETIT (voir *infra* Publications, n° 9).
- **Avignon, 4 avril 2014, université d'Avignon et des Pays de Vaucluse** : « L'intervention des syndicats et des institutions représentatives du personnel en matière d'épargne salariale et d'actionnariat salarié », communication pour *L'argent, les syndicats et les élus du personnel*, colloque organisé par Franck PETIT (voir *infra* Publications, n° 12).
- **Strasbourg, 19 novembre 2013, faculté de droit** : « Participation financière, participation à la gestion : philosophies et ambiguïtés de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié », communication pour *L'actionnariat salarié, une stratégie en quête de légitimité ?*, colloque organisé par Fleur LARONZE (voir *infra* Publications, n° 13).

COMMUNICATIONS SANS ACTE

- Rouen, 11 décembre 2017, Faculté de droit, sciences économiques et de gestion : « La fusion des institutions élus du personnel à travers le Comité Social et Économique : sources d'espoirs et de désillusions pour les entreprises comme pour les salariés ? », communication pour *Du droit du travail au droit au travail ? Pour une démystification du nouveau code du travail et du droit de la formation (ordonnances « Macron »)*, colloque organisé par Dominique MAHIEU.

PUBLICATIONS

Thèse de doctorat :

1. *Le modèle de l'actionnariat salarié*, préf. R. VATINET, coll. Centre de Droit social, PUAM, 2012 (597 p.) → Pour davantage d'informations sur cette thèse, v. rubrique « doctorat » p. 1 du C. V.

Ouvrages :

2. *Droit du travail* (en co-écriture avec Alain Cœuret), coll. Les mémentos – série droit privé, Dalloz, 2018, 314 pp.

3. *Méthodologie en droit* (en co-écriture avec Franck Petit), coll. Synthèse, Cujas, 2018, 272 pp.

Chapitres d'ouvrages collectifs :

4. « Moralité et/ou immoralité du recours à l'actionnariat salarié comme mode de rémunération des salariés ? » in *Moralité et immoralité des revenus* (dir. J.-Y. Naudet), coll. Centre d'Éthique Économique, PUAM, 2017, pp. 215-230.

5. « Chapitre 4 : La combinaison des dispositifs d'épargne salariale » in *De la rémunération salariale à la rémunération non salariale* (dir. F. Laronze), Bruylant, 2017, pp. 83-98.

6. « Confrontation de la notion de patrimoine industriel aux différentes conceptions du patrimoine en droit privé » in *Droit et patrimoine* (dir. A. Dionisi-Peyrusse et B. Jean-Antoine), coll. Juris-Seine, PURH, 2015, pp. 81-90.

Études doctrinales parues dans des revues scientifiques à comité de lecture

7. « Épargne retraite, épargne salariale et actionnariat salarié dans le projet de loi PACTE : entre ajustements et bouleversements », *Dr. social* (janvier) 2019, pp. 23-34 [dans le cadre du dossier sur la « Loi PACTE »].

8. « Les référendums d'entreprise liés à la mise en place des dispositifs d'épargne salariale », *Dr. social* (mai) 2018, pp. 437-442.

9. « La participation des salariés au capital et à la gestion à travers quelques aspects de droit des sociétés », *Dr. social* (décembre) 2015, pp. 1012-1018.

10. « Réforme de l'épargne salariale, de l'épargne retraite et de l'actionnariat salarié », *Dr. social* (octobre) 2015, pp. 777-786 [dans le cadre du dossier sur la « Loi Macron »]

11. « Aperçu analytique du "Recensement annuel de l'actionnariat salarié dans les pays européens en 2014" », *BJS* mai 2015, p. 219, 113n0, pp.219-221.

12. « L'intervention des syndicats et des institutions représentatives du personnel en matière d'épargne salariale et d'actionnariat salarié », *Dr. social* (septembre) 2014, pp. 754-759.

13. « Participation financière, participation à la gestion : philosophies et ambiguïtés de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié », *Dr social* (juin) 2014, pp. 500-505.

14. « L'article 1900 du Code civil : exemple de comblement d'une lacune contractuelle par le juge », *Revue de la Recherche Juridique*, 2012-1, pp. 227-241.

Observations de jurisprudence parues dans des revues scientifiques à comité de lecture :

15. De 2012 à 2013 : Participation régulière à la **chronique de protection sociale** publiée au JCP E (sous la coordination du Centre de droit social EA 901) :

- Obs. sous Cass. 2^e civ., 13 oct. 2011, n° 10-27.251, JCP E 2012, 1191, spéc. n° 9 ;
- Obs. sous Cass. 2^e civ., 10 nov. 2011, n° 10-19.278, JCP E 2012, 1191, spéc. n° 10 ;
- Obs. sous Cass. 2^e civ., 7 juin 2012, n° 11-19.622, JCP E 2012, 1598, spéc. n° 8 ;
- Obs. sous Cass. 2^e civ., 12 juill. 2012, n° 11-17.442 et n° 11-17.663 et sous Cass. 2^e civ., 8 nov. 2012, n° 11-19961, JCP E 2013, 1164, spéc. n° 12 ;
- Obs. sous Cass. 2^e civ., 24 janv. 2013, n° 11-27.389, et sous Cass. 2^e civ., 4 avr. 2013, n° 12-15.784, JCP E 2013, 1631, spéc. n° 22 ;
- Obs. sous Cass. 2^e civ., 30 mai 2013, n° 12-20.197, JCP E 2013, 1631, spéc. n° 20.

En cours d'écriture :

- Épargne salariale (feuilleton en cours d'écriture pour le Répertoire de droit du travail – Dalloz – parution programmée fin 2019 – début 2020).

IV. RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES ET COLLECTIVES

- Depuis 2013 : - **Responsable pédagogique du Master 1 « Droit de l'entreprise ».**
- **Participation au jury du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)** à l'École de Formation professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB)
- Depuis 2014 : - **Co-directeur du Master 2 « Droit de l'entreprise - spécialité Droit social » (avec le Pr. Ch. WILLMANN)**
- **Participation à différents comités de sélection de MCF** (Aix-en-Provence 2014, Aix-en-Provence 2015, Rouen 2015) ou de P.A.U. (Rouen 2016)
- Depuis 2016 : **Membre élu suppléant (section 01) du Conseil National des Universités** (en raison de l'activité intense de la section, les suppléants du collège B participent aux mêmes travaux que leurs collègues titulaires du même collège : qualification aux fonctions de MCF, avancement de grade, octroi des CRCT et des PEDR).
- Depuis 2018 : **Participation au jury du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)** à l'École des avocats de la région Nord-Ouest (couramment appelée IXAD)

V. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Activités professionnelles exercées antérieurement

2010-2012 : Intervenant occasionnel d'enseignement en Classes préparatoires aux grandes écoles

2003-2004 : Moniteur-Vacataire à la bibliothèque de droit social de la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix - Marseille III.

Été 2003 : Emploi saisonnier de guichetier à la Caisse d'Épargne PACR.

* * *